Spinelli Toyota Pointe-Claire

12 Auto Plaza
Pointe-Claire
H9R 4W6

1 581 703-8538

Marque / Modèle	
Toyota Matrix	
Année	**Odomètre indiqué / réel***
2010	**201 084 km**
Transmission	**Traction**
automatique	traction avant
Moteur	**Carburant**
4 cyl. / 2,4 litres	régulier
Numéro de série	**Numéro d'inventaire**
	240938A

ÉQUIPEMENTS

Air climatisé, Régulateur de vitesse, Miroirs chauffants, Miroirs électriques, Servo-direction, Vitres électriques, Volant ajustable, Coussin gonflable pour le conducteur, Coussin gonflable pour le passager, Dégivreur arrière, Contrôle de stabilité, Antipatinage, Essuie-glaces intermittents, Peinture deux tons, Lecteur DC, Lecteur MP3, Sièges baquets, Essuie-glaces intermittents à vitesse variable, Serrures de sécurité pour enfant, Miroir vanité conducteur, Miroir vanité passager, Sièges arrières traversables, Coussin gonflable arrière pour la tête, Tapis de sol avant, Lampes de lecture avant, Enjoliveurs de roues, Freins assistés, Entrée audio auxiliaire, Entrée sans clé

PRIX DE VENTE

9 259 $

Taxes en sus.

Propriétaire et utilisation antérieurs

Le commerce ou organisme public suivant a été propriétaire ou a loué à long terme cette automobile	Cette automobile a été utilisée auparavant comme :

Le commerçant fournira sur demande le nom et le numéro de téléphone du dernier propriétaire.

Catégorie

Sous réserve de l'admissibilité au transfert et des conditions et exceptions énoncées au contrat de garantie, cette automobile comporte une :

Selon les articles 159 et 160 de la protection du consommateur, (1978,c9) cette automobile fait partie de la catégorie ci-dessous et comporte une garantie de bon fonctionnement pour le terme ou le kilométrage ci-après indiqué, selon le premier terme atteint

A ☐ **6 mois ou 10 000 km** B ☐ **3 mois ou 5 000 km** C ☐ **1 mois ou 1 700 km**

D ☐ **Bon fonctionnement (sujet à 37, 38 L.P.C.)** E ☐ **Aucune garantie**

Réparations effectuées et certificat de vérification mécanique

Les réparations suivantes ont été effectuées sur cette automobile depuis que le commerçant l'a en sa possession.

S'il y a lieu, le commerçant remettra un certificat de vérification mécanique en vertu du code de sécurité routière.

Commentaires

Réparations facultatives

Les défectuosités suivantes ont été notées sur cette automobile et pourront être effectuées au coût indiqué ci-après :

Cette évaluation est valable jusqu'à la livraison de l'automobile. Je reconnais avoir reçu copie et l'étiquette.

Date : _____ **Signature :** _____

autoExpert.ca

No. étiquette : 8355777